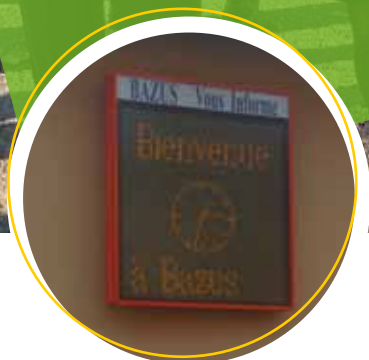


Bazus



P.06

Vie locale
Les nouveaux modes
de communication



P.09

Petite enfance
Le RAM



P.10

Travaux
Le nouvel atelier
municipal



Mairie :

Le Village - 31380 Bazus
Tél : 05 61 84 95 50 Fax : 05 61 84 35 30
E-mail : mairie.bazus@wanadoo.fr
Sites : www.mairie-bazus.fr / www.cc-coteaux-du-girou.fr
Horaires de permanence du secrétariat :
Lundi, Mardi, Jeudi de 17h-19h et le Mercredi de 10h-12h

École élémentaire :

Directrice : Mme Pauline ROLLAND
Tél : 05 61 84 88 93

Accueil de loisirs périscolaire :

Directrice : Mme Sonia GREIN
Tél : 06 58 42 14 97

Cantine :

Responsable : Mme Isabelle ESPIGAT
Tél : 05 61 84 64 83

Assistantes maternelles :

Pour tout renseignement, contacter la mairie

Bibliothèque :

Responsable : Mme PLACE
Horaires : le jeudi de 17h-18h

Correspondante de La Dépêche :

Mme Marie-Hélène d'HOFFELIZE
Tél : 06 30 20 76 84
E-mail : mariehelenedhoffelize@gmail.com

Horaires de nuisances à respecter :

Semaine : 8h30-12h / 14h30-19h30
Samedi : 9h-12h / 15h-19h
Dimanche et fériés : 10h-12h / 16h-18h

Recup'verde :

Parking de la salle des fêtes
En bas de la Place Saint-Pierre

Éclairage public :

Signaler toute panne au secrétariat de la mairie.

Presbytère de Saint-Loup Cammas

Tél : 05 61 09 73 97 / 06 73 63 23 77

Jours de collecte des déchets :

Ordures ménagères : tous les vendredis (bacs bordeaux à sortir le jeudi soir)

Recyclables : mercredis semaines paires (bacs jaunes à sortir le mardi soir)

Déchetterie Garidech :

lieu-dit-Lagarigue / Tél : 05 34 26 93 89
En semaine : 9h-12h / 14h-18h. Le dimanche 9h-12h / 13h-17h (fermée le mardi, le jeudi et jours fériés). Réservée aux particuliers

Assistante sociale : 05 34 25 50 50

Conciliateur de justice : 05 61 84 21 10

Quelques tarifs

Assainissement :

Branchement maison neuve : 4000€

Branchement maison ancienne : 1000€

Cotisation fixe : 50€ / an

Prix de l'eau usée : 1,05€/ m3

La participation aux frais de branchement (PFB), pour les travaux de réalisation des branchements, sera facturée au coût réel.

Concession cimetière :

Trentenaire, pour propriétaire à Bazus : 40€ le M2

Temporaire, pour non propriétaire à Bazus (15 ans) : 30€ le M2

Salle polyvalente

Week end : 220€ + coût de la conso électrique réelle

1 jour (lundi au jeudi) : 100€ + coût de la conso électrique réelle

Caution matériel 500€ + caution ménage 250€

Numéros d'urgence

Samu 31 : 15 SAMU Social : 115

Sos médecins : 05 61 33 00 00

Centre antipoison (Purpan) : 05 61 77 74 47

Gendarmerie : 17 ou 05 34 26 02 05

Pompiers : 18

CHU Purpan : 05 61 77 22 33

CHU Rangueil : 05 61 32 25 33

Resogardes (pharmacies de garde) : 3237

Plan grand froid / Canicule : 0805 36 36 31

Le recensement militaire

Qui ? Filles et garçons de nationalité française

Où ? À la mairie de ton domicile

Quand ? Dès 16 ans

Avec quoi ? Ta carte d'identité / Le livret de famille / Un justificatif de domicile

Pourquoi ? Pour être inscrit sur les listes électorales

Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire,...)

L'attestation de recensement est remise à l'issue de cette démarche.

Attention : la Mairie ne délivrant pas de duplicata, il est nécessaire de conserver précieusement l'original de l'attestation.





L'édito du maire

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous retrouver pour ce deuxième numéro de notre bulletin municipal élaboré par la commission Information Communication que je remercie.

Déjà un an et demi que le Conseil Municipal et moi-même, œuvrons pour le quotidien et le devenir de notre commune.

Dans un contexte de baisse de dotations de l'Etat en direction des collectivités locales, il sera nécessaire pour notre commune de poursuivre une gestion communale rigoureuse et réaliste ; nous allons élaborer notre budget communal en nous attachant à ne pas augmenter nos taux d'imposition, comme nous nous y étions engagés.

Heureusement ce premier anniversaire, c'est aussi la satisfaction de voir des projets se concrétiser comme la station d'épuration, l'atelier municipal, le parking de l'école pour les gros travaux, mais aussi notre site internet, le panneau d'information communale ...

Autant de motifs pour remercier les conseillers municipaux ainsi que l'ensemble des agents communaux pour leur travail et leur implication.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin d'information et vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Brigitte Galy



02 Mémo

03 Édito

04 Équipe municipale

05 Vie municipale

06 Vie locale

09 Petite enfance

10 Travaux et projets

12 Vie associative

13 Infos express

14 Etat civil

15 Bazus en images

16 Plan du village

Ce magazine est édité par la mairie de Bazus
Tél. : 05 61 84 95 50 / mairie.bazus@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Brigitte GALY

Rédacteur en chef : Isabelle CANO-MARMOL
et Delphine LAURENT

Photos : Mairie, associations et correspondante de
La Dépêche

Conception, réalisation graphique :

Nicolas Todo Graphiste freelance
Tél. : 06 30 26 86 68



Brigitte GALY

Maire
Conseiller Communautaire C3G



Serge FAVA

1^{er} Adjoint
Conseiller Communautaire C3G
Chargé de la vie scolaire et périscolaire.
Finances, PLU



Frédéric MEJA

2^{ème} Adjoint
Chargé du personnel technique
et du service technique
Agriculture



Delphine LAURENT

3^{ème} Adjoint
Chargée de l'information
et de la communication,
PLU, Vie communale



Maxime BONNET

Voirie et sécurité routière
Accessibilité des personnes handicapées
Fêtes et cérémonies



Véronique BOULOUYS

Syndicat de l'eau
Aide sociale
Fêtes et cérémonies



Isabelle CANO-MARMOL

Communication et information
Finances, Vie communale



Marguerite CAPOIA

Aide sociale



Cédric COURNEIDE

Voirie et Urbanisme
Syndicat de l'eau
Fêtes et cérémonies



Julien LAFON

Finances
Urbanisme
PLU
Électricité



Véronique MONTANER

Personnes âgées et
personnes en situation de handicap
Aide sociale et CCAS



Franck PARENT

Bâtiments communaux
Voirie
Fêtes et cérémonies



Gilbert PENNEC

Bâtiments communaux
Environnement



Erick RIVIERE

Vie scolaire et périscolaire
Syndicat d'électricité
Aide sociale



Carole SUTARIK

Urbanisme et PLU
Transport scolaire
Voirie
Bâtiments communaux

Les Echos du Conseil Municipal

Principales décisions prises au fil des conseils

• Budget et taxes :

- Le compte administratif 2014 est approuvé. La section de fonctionnement présente 244 267.03 € en dépenses et 345 643.82 € en recettes. La section investissement présente 217 477.47 € dépenses et 93 810.69 € en recettes, ce qui est conforme au compte de gestion.

- Le conseil a voté à l'unanimité une stabilité du taux des taxes du foncier bâti et non bâti pour 2015, ainsi que celui de la taxe d'habitation.

- Report des résultats au BP 2014 de la commune sur la section fonctionnement pour 465 037.60 €, et sur la section investissement pour 293 583.73 €

- L'indemnité de Mme le Maire pour 2015 est adoptée à 31% de l'indice brut 1015 et celle des 3 adjoints à 8.5%.

- Le budget primitif 2015 est voté pour 740 200.60 € en fonctionnement et 719 988.33 € en investissement.

• Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

- Suite à l'appel d'offre, le conseil municipal a voté la conclusion du marché public pour la révision du POS en vue de l'élaboration du PLU avec le groupement ARTELIA Eau et Environnement / Pays Paysages, considéré comme le cabinet le plus compétent et le plus avantageux.

• Personnel communal :

- Un poste est créé au 01/01/16 en CUI-CAE 20h/semaine pour palier à l'absence d'Isabelle Espigat (coût ±120€/ mois).

- Il est décidé de créer un poste administratif en CUI-CAE de 20h par semaine pour 1 an renouvelable 1 fois pour un coût de 100 € / mois à la charge de la commune, afin de renforcer le secrétariat de la mairie.

- Vu le sérieux et l'autonomie de l'agent technique (cantonnier), il est décidé de le titulariser.

• Atelier municipal :

- Les devis retenus pour la transformation du hangar en atelier municipal : GOBBATO et FILS pour la charpente, le gros œuvre de maçonnerie et le carrelage ; GONZALEZ pour la menuiserie ; LARROQUE pour le placo et COUDERC pour l'électricité.

- L'éclairage du parking de l'école et de l'atelier est prévu pour 2016.

• Petits travaux :

- Le conseil municipal valide le devis de VEOLIA pour le rehaussement des tampons eaux usées de la RD45b.

- Suite aux dégâts induits par la présence de nombreux pigeons au niveau de l'église, le conseil municipal valide le devis de la société AVIPUR pour faire une campagne de capture.

- Le conseil municipal a décidé de réparer les canalisations du réseau d'assainissement du restaurant scolaire en urgence, par la société ECTP.

- Pour des raisons de sécurité de l'entretien de la station d'épuration et pour atténuer les bruits pour le voisinage, des travaux supplémentaires sont votés.

- Le devis de la société ACE pour l'acquisition du panneau lumineux a été accepté.

• Divers :

- Il est décidé de remplacer le photocopieur de la mairie, dont le contrat est arrivé à échéance. Le devis de la société AM TRUST est retenu.

- Le Conseil Municipal vote la convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations du droit des sols par la C3G au 01/04/2015.

- Afin de protéger le patrimoine, il est décidé d'instituer sur tout le territoire de la commune le permis de démolir.

- Afin de maîtriser la qualité paysagère et la qualité visuelle du bâti de la commune, il est décidé de soumettre à déclaration préalable l'édification des clôtures et les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire.

- Un poste à souder a été acheté permettant de restaurer ou réparer du matériel, ainsi qu'une nouvelle pompe d'arrosage.

- Il est voté une modification du règlement du restaurant scolaire, au niveau du retour des feuilles d'inscription, et l'augmentation du prix du repas à 3.20 € conformément à l'augmentation du traiteur.

- Il est décidé d'acheter un écran de projection et un panneau d'affichage à feuilles pivotantes pour les besoins de la mairie.

- Une convention est signée avec le service retraite CDG31 pour faciliter les dossiers des employés, les demandes seront facturées à l'acte.

- Une convention est signée avec la SAC-PA, qui s'occupe de capturer et d'identifier les animaux errants, mais aussi de récupérer les animaux morts.

- Il est décidé de répercuter la redevance des ordures ménagères de la salle des fêtes sur le tarif de location (+ 20 € le we).

- Le programme et l'enveloppe des travaux de la route de Montjoire ont été votés.

Les employés municipaux :

- **Frédéric PIROLA** : agent technique (espaces verts, entretien de la station et des bâtiments communaux...)

- **Fabienne FAVA** : adjointe administrative 1^{ère} classe (secrétaire de mairie)

- **Isabelle ESPIGAT** : agent technique (cantine, bus, ALAE)

- **Isabelle GOUSMAR** : adjointe administrative en contrat CUI pour 2 ans en renfort au sein du service administratif.

Nous souhaitons bonne chance à Audrey BALDO, qui a décidé de ne pas reconduire son contrat au sein de notre collectivité car d'autres projets professionnels l'attendent.

Le personnel municipal vous souhaite une Bonne Année 2016.

Nouveaux modes de communication de l'équipe municipale

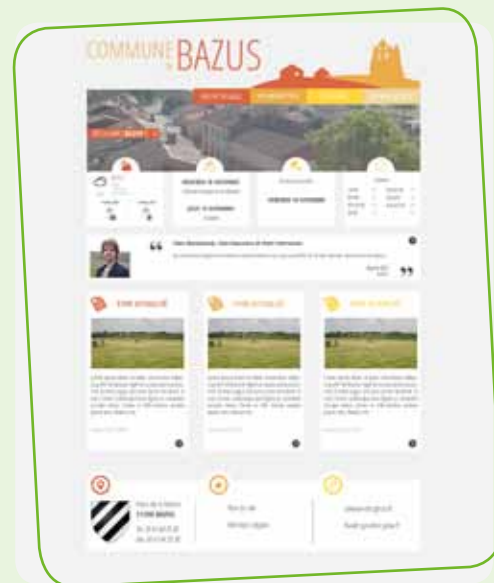
• Création d'un site internet

Consciente de la forte attente de ses concitoyens et de la nécessité de faire évoluer significativement les informations municipales ou associatives, la municipalité a opté pour de nouveaux modes de communication, plus modernes et plus directs.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2016, un site internet communal a été mis en ligne : www.mairie-bazus.fr.

Il a un rôle prépondérant à jouer puisqu'il permet de valoriser notre commune et ses actions, mais aussi d'offrir à nos administrés un service de proximité, complémentaire à celui proposé en Mairie. En effet, il nous permet de diffuser des informations simples et incontournables pour nos citoyens : vie municipale, services (cantine, ALAE, bibliothèque...), travaux, animations, tourisme... et rend également possible l'accès à des services en ligne disponibles 7j/7 et 24h/24: guide des démarches...

Il nous permet de communiquer sur les projets en cours et à venir, de diffuser les dates, ordres du jour et PV des conseils municipaux, de diffuser des messages à caractère informatif ou urgents (intempéries...), ou encore d'indiquer par exemple les attraits touristiques de notre commune par la diffusion d'une vidéo...



• Panneau d'information lumineux

Vous avez sans doute aperçu un panneau d'information installé depuis peu sur la façade de la mairie ? Outil dynamique et réactif pour une information continue, ce nouveau panneau géré par la mairie de Bazus, vous informe régulièrement et en temps réel des manifestations publiques, festives, culturelles, associatives, des actions préventives ou, le cas échéant, d'une situation de crise...

Toutes les associations dont le siège social est sur la commune ont la possibilité de communiquer leurs activités et animations qui se déroulent à Bazus.

Les responsables associatifs sont invités à faire une demande en mairie. Il suffit pour cela de remplir « le formulaire de demande d'utilisation du panneau et du site » mis à disposition sur le site internet de Bazus et à transmettre les supports qu'ils souhaitent diffuser au moins dix jours avant la date de diffusion. C'est la commission communication qui réceptionnera et gèrera les demandes de diffusion des messages au quotidien, selon la charte d'utilisation du panneau et du site.

Nous espérons ainsi avoir répondu à vos attentes, et comptons sur vous pour nous fournir des éléments permettant d'alimenter ces nouveaux supports.



Repas de nos aînés

Comme le veut la tradition, environ 30 habitants de la commune, âgés de 70 ans et plus, ont participé au repas des aînés organisé à l'Auberge de Gagnague le 25 Janvier dernier, dans une ambiance conviviale.

Cette année, nos aînés seront conviés le **Dimanche 31 janvier 2016** à midi à la salle des fêtes de Bazus pour partager un moment convivial.

Des retrouvailles qui donneront à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles des personnes que l'on ne

côtoie pas régulièrement. Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal accueilleront les convives qui répondront présents.

En espérant vous retrouver dans une excellente ambiance, autour d'un copieux repas animé, réalisé par un traiteur local.

Pour les aînés qui ne pourraient pas participer au repas, un repas festif leur sera livré à domicile le jour même.



Première édition des «Tables gourmandes»



Le 29 Août dernier, pour la 1ère fois, la mairie de Bazus a organisé des tables gourmandes avec la participation d'une dizaine de commerçants locaux. Dès 19h, la place du village fut bien remplie, car plus de 200 convives se sont installés autour des tables mises à disposition.

Une banda a animé la soirée avec des airs entraînants et chacun a pu confectionner son repas parmi tous les plats proposés par les commerçants.

Pour les uns c'était magret de canard / frites, pour d'autres, saucisse / aligot, ou encore des spécialités Mauriciennes proposées par Nadine, sans oublier les traditionnelles pizzas de Laurent Joly, ou les spécialités fromagères de Bruno et Jérôme, le tout arrosé par une bonne bouteille de Sylvain, le caviste tarnais. Mais comment ne pas terminer le repas sans déguster les croustades ariègeaises d'Yves aux parfums variés, ses glaces ou churros, des fruits du verger de Cédric ou encore du pain d'épices et douceurs confectionnés par les producteurs de miel René et André. Des boissons étaient également proposées à la buvette du Comité des Fêtes.

C'est donc dans une bonne ambiance que la soirée s'est déroulée. Les bazusiens ravis par cette soirée ne demandent qu'à revenir l'été prochain pour de nouvelles tables gourmandes qui ont été une belle réussite pour cette première année.

Nous donnons rendez-vous à tous les amateurs de « bonne chère » le **samedi 27 août 2016** sur la place du village pour une seconde édition.

Après-midi jeux !

L'après-midi jeux organisée pour la première fois en 2015 par des conseillers municipaux s'est déroulée à la salle des fêtes. En partenariat avec l'association Ludothèque Caractères de Paulhac, plusieurs ateliers étaient répartis en différents modules et chacun pouvait circuler de table en table à la découverte de nouveaux jeux à jouer à deux ou à quatre.

Les enfants, les parents et les aînés se sont divertis. Des heureux chanceux ont gagné à la tombola et sont repartis avec

un jeu ! Une belle après-midi sympathique où tout un chacun a pu tour à tour jouer à ses jeux préférés et déguster les pâtisseries proposées, amenées par certains participants.

Cette après-midi jeux sera donc renouvelée cette année !

C'est gratuit et elle se déroulera à la salle des fêtes le **dimanche 13 Mars 2016**.



Daniel ou l'homme aux mille et une récompenses !

Daniel BARUTEL pratique depuis environ 20 ans un sport qui demande une grande préparation mentale et physique : le SKEET ! Discipline olympique du Ball-trap qui se pratique sur un parcours comportant 2 cabanes de lancements d'où partent des plateaux. Les tireurs doivent faire des «simples» ou des «doublés».

Il a découvert cette discipline par hasard au club de Bessières. Claude Cuy Y Mola (J.O Barcelone) le repère et l'entraîne pendant 3 ans jusqu'à ce que « l'élève dépasse le maître ». Daniel enchaîne les compétitions et accède très rapidement au Championnat de France où il comptabilise à ce jour

9 podiums dont **3 titres de Champions de France** ! Il y a 15 ans suite à ses excellents résultats, il est convoqué pour les sélections nationales et intègre **l'équipe de France**.

Mais depuis que le club de Bessières a tiré le rideau, il doit aller s'entraîner dans le Tarn, le Gers ou même dans l'Hérault !

Trophées, médailles, diplômes... vous l'aurez compris, Daniel est plein de surprises, alors la prochaine fois que vous le croiserez, lancez-le sur le sujet et je vous assure que vous passerez un agréable moment.

D'ailleurs pour moi le rendez-vous est pris, dès que la saison reprend (février) je le suis à un entraînement !



Les personnes en situation de handicap

Le programme «accessibilité» correspond à la mise aux normes des établissements recevant du public. La municipalité en partenariat avec la C3G a diagnostiqué les besoins et est en cours de réflexion sur les travaux prioritaires à réaliser.

Dans un premier temps, des places de stationnement pour les personnes «en situation de handicap» ont été matérialisées au centre bourg.

Les personnes dites «sensibles» ou «en situation de handicap» peuvent s'inscrire sur un registre à la mairie afin de répertorier les besoins. Ce registre est confidentiel.

Plan canicule et grand froid

Les personnes de plus de 65 ans ou «en situation de handicap» vivant à domicile doivent faire une demande écrite à la mairie afin d'être recensé sur le registre dans le cadre du plan d'alerte en cas d'urgence. C'est une démarche volontaire dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Ce registre est confidentiel.

Ces plans canicule et/ou grand froid sont déclenchés par la préfecture.

Dès lors, les personnes inscrites sur le registre sont contactées par la municipalité. Les modalités prévues par la préfecture sont alors mises en place (appels téléphoniques, distribution de bouteilles d'eau, vérification de la capacité à préparer leur repas, passage de la personne référente du service d'aide à la personne (pour celles qui y adhèrent))...

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à contacter la mairie.

La projection du film «Piroulet»

Le personnage de Piroulet était très connu dans la région dans les années 50. Il fut créé par Charles Mouly, l'auteur de la Catinou et Jacouti. Le film «Piroulet» est l'adaptation de la pièce de théâtre «Sacré Piroulet».

«À Cougourdon, village du Sud-Ouest de la France, Jean, un jeune artiste peintre, est amoureux de Jeannette, la fille de l'aubergiste Célestine. Mais cette dernière ne veut pas entendre parler d'une telle union. Le cantonnier du village, Piroulet, se propose d'aider les deux tourtereaux. Ses interventions vont déclencher de telles catastrophes qu'elles vont titiller la maréchaussée...»

Le 19 Juin dernier, vous étiez très nombreux à participer à la projection gratuite de ce long métrage à la salle des fêtes en présence des acteurs, du réalisateur Frédéric Duprat, de Jacques Cagnieul, président de l'association des Vidéopathes Associés de l'Union.

Chacun a pu reconnaître notre village, les routes de nos campagnes, et la métairie de Paulhac qui sont devenus «Cougourdon».

Ce film distrayant a largement été applaudi, l'équipe a été félicitée pour la qualité de ce long métrage. Après ce succès, le projet d'une suite «Le Facteur de Cougourdon» est prévu et il y a de fortes chances pour qu'il soit tourné encore à Bazus.

Animaux errants

Le conseil municipal a signé une convention avec le groupe SACPA.

Cette société a pour but d'assister les collectivités dans la gestion des problématiques animales en zone habitée.

Elle assure une prestation de qualité dans le respect de la condition animale et de la réglementation en vigueur.

Les prestations sont assurées 24h/24h 7j/7j. Si vous trouvez un animal errant sur notre commune, vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie qui se mettra en relation directe avec SACPA.

Pour les animaux identifiés ou non, le délai de garde en fourrière est de 8 jours ouvrés, à l'issue duquel ils sont proposés à une association de protection animale pour adoption.

Des frais seront facturés aux propriétaires qui viennent récupérer leur animal (vétérinaire, nourriture, hébergement..).

Dès que vous avez perdu votre animal, vous devez appeler la mairie qui contactera la SACPA.



Le Relais Assistants Maternels (R.A.M.)

Le Relais Assistants Maternels « p'tits bouts du Girou » est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistants maternels et des gardes à domicile de la **Communauté des Communes des Coteaux du Girou**.

C'est un service public gratuit agréé et financé par la C.A.F.

« Il est souvent difficile de savoir où s'adresser lorsqu'on est à la recherche d'une solution d'accueil pour son jeune enfant. »

Le RAM participe au recensement de l'offre et de la demande d'accueil mais également à la diffusion de ces informations. Il met à disposition la liste des assistants maternels du territoire, ainsi que leur disponibilité. Il participe à la mise en relation des parents ou futurs parents avec les assistants maternels et contribue à l'analyse de leurs besoins. Mais devenir parent-employeur est une mission complexe et le RAM propose un accompagnement tout au long de la relation.

Le RAM a également pour mission d'assurer un soutien logistique dans l'organisation de la formation continue des professionnels de la petite enfance que sont les assistants maternels et les gardes à domicile. Ainsi en 2016, 2 à 3 groupes d'environ 20 professionnels devraient bénéficier d'une formation sur le territoire sur des thèmes différents comme la prévention des risques à domicile ou encore la langue des signes adaptée au bébé.

Au quotidien, le RAM propose des accueils collectifs animés par des professionnels de la petite enfance. Ils sont ouverts aux assistants maternels et gardes à domicile de la C3G en fonction de leur préférence et sur inscription préalable (Montastruc, Verfeil, Lapeyrouse-Fossat et Gragnague). Ce sont des lieux de socialisation et d'éveil sur des espaces ludiques.

De façon plus périodique, le RAM propose des ateliers thématiques sur les communes (psychomotricité, éveil sonore et musical (avec création d'une mallette pédagogique en collaboration avec les assistants maternels du territoire)), mais aussi des ateliers contes et comptines, grâce à un nouveau partenariat à destination des communes qui n'ont pas d'action. Il s'agit là, au travers d'une séance de lecture, de permettre aux tout-petits de découvrir l'espace bibliothèque avec ses règles propres.

Enfin, le RAM organise des événements festifs comme un spectacle de Noël dédié au jeune public ouvert à ses usagers (avec une surprise gourmande...), mais aussi un fête de fin d'année au mois de Juin. Cette activité festive est vouée à devenir une matinée de promotion du métier en permettant aux professionnels de mettre en avant ce qu'ils font à domicile.

RAM «P'tits bouts du Girou »

C3G - Place Bellegarde 31380 GRAGNAGUE - Sur RDV

Contacts :

Vicky LEGRIS

Responsable animatrice

Tél : 06 42 69 79 09

Emilie JACQUINOT

Animatrice

Tél : 05 62 79 26 87

Courriel : ram@coteauxdugirou.fr

Site : www.cc-coteaux-du-girou.fr



LA VIE SCOLAIRE

Effectifs de chaque classe :

Villariès :

16 PS et 14 MS (Mme FERRIOL),

16 PS et 14 MS (Mme RIQUE),

27 GS (Mme LARRIEU)

Bazus :

20 CP (Mme ROLLAND),

24 CE1 (Mme DERBIAS),

6 CE1 et 14 CE2 (Mr COSSET).

Gargas :

29 CM1 (Mme MARTIN)

27 CM2 (Mme FERNANDEZ)

La tournée croissant, qui permet de financer les sorties et les projets de maternelle, aura lieu le **samedi 23 janvier**. Des prospectus seront déposés dans les boîtes aux lettres pour informer les habitants.

Les inscriptions en maternelle pour la rentrée 2016/2017 auront lieu à la mairie de Villariès aux heures d'ouverture public du **Lundi 07 Mars au Vendredi 25 Mars 2016**. Le ou les parents devront se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'inscription à remplir à la Mairie de Bazus au préalable.

ALAE

Le site internet de l'ALAE : www.lecgs.org

Petit rappel des horaires :

Matin 7h30-8h50 (gratuit pour les Bazusiens dès 8h35)

Midi 12h-13h20

Soir 16h05-18h30 (gratuit pour les Bazusiens jusqu'à 16h45)

Mercredi 11h40-12h40 (gratuit pour les Bazusiens jusqu'à 12h15)

Contact :

Sonia (directrice) au 06.58.42.16.97

ou l'ALAE de Bazus au 06.41.69.30.50

Travaux réalisés

• La nouvelle station d'épuration

La nouvelle station d'épuration a été inaugurée le 10 octobre dernier, en présence de son concepteur la société Eloy water, la société ADSF qui gère la qualité de l'eau rejetée et l'entreprise Luppolo en charge de la partie terrassement.

La municipalité avait à cette occasion, organisé une réunion d'information pour les habitants au cours de laquelle les intervenants ont pu donner le détail sur la fabrication, la livraison et le fonctionnement, ainsi que le procédé par lequel le traitement des eaux usées est effectué actuellement.

Cette matinée s'est terminée par la visite du site puis par le verre de l'amitié.

Coût total de l'opération :	288 650 €
Subventions (DETR) :	56 856 €
Part restante à la charge de la commune : (Fonds propres)	231 794 €



• Parking

Après des gros travaux de terrassement pour la réalisation du parking de l'école, des emplacements de stationnement ont été matérialisés ainsi que devant le cimetière. D'autres places de parking ont également été créées dans le village, notamment devant la place du 11 Novembre, ceci afin de faciliter le stationnement des voitures des bazusiens mais aussi des visiteurs. Nous espérons ainsi éviter des véhicules mal garés sur des trottoirs ou en double file le long de la rue de la République.

Coût total de l'opération :	46 000 €
------------------------------------	----------

• Internet

Ça y est, Bazus est en ligne !!!
Le studio 3D at Home a réalisé notre site internet.

Coût total de l'opération :	1900 €
------------------------------------	--------

• Panneau lumineux

Pour que vous soyez toujours informé, nous avons fait l'acquisition d'un panneau d'information lumineux. La société A.C.E a été retenue.

Coût total de l'opération :	6 031 €
------------------------------------	---------



• Assèchement du mur de l'école

Les travaux sur le mur de l'école ont été réalisés par la société Gobbato & Fils. Ils ont dans un premier temps piqué le mur (enduit ciment) puis ont mis un enduit à la chaux de façon à ne plus avoir de problème d'humidité dans les classes.

Coût total de l'opération :	2 976 €
------------------------------------	---------

• Défibrillateur

Notre commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur qui a été installé devant l'entrée de la mairie

Coût total de l'opération :	1 500 €
------------------------------------	---------



• L'assainissement de la cantine

Lors des travaux de réalisation du parking de l'école, nous avons été confrontés à la vétusté (fuite) des canalisations des eaux usées de la cantine. La société E.C.T.P a réalisé les travaux de réparation.

Coût total de l'opération : 6 738 €

• Mise à niveau de tampons d'assainissement

Véolia, a procédé à la mise à niveau des tampons des regards d'eaux usées sur la route de Montastruc.

Coût total de l'opération : 3 900 €

• Un nouveau photocopieur pour la mairie

La mairie possède un nouveau photocopieur.

Coût total de l'opération : 4914 €

Travaux en cours

• Atelier

Comme vous avez pu le constater, l'atelier municipal prend forme ! Quatre sociétés travaillent sur ce chantier, Gobbato & Fils pour la charpente et la façade, Gonzalez pour les menuiseries, Larroque pour l'isolation et Couderc pour l'électricité.

Coût total de l'opération : 94 000 €
Subvention (Département) : 20 000 €
Part restante à la charge de la commune (Fonds propres) : 74 000 €



• PLU

Le bureau d'études ARTELIA a été retenu pour l'élaboration du PLU. Nous bénéficions également de l'aide (gratuite) de l'Agence Technique Départementale de la Haute-Garonne en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Le PLU est en phase de concertation. Une réunion publique d'information a eu lieu pour présenter les différents axes de réflexion du PLU. Un registre est à disposition à la Mairie pour recueillir vos observations. Le PLU sera opérationnel au 1er semestre 2017.

Coût total (prévisionnel) : 45 000 €



• Eclairage parking école et pose de prises guirlandes :

En prévision de l'éclairage du parking de l'école, le génie civil a été réalisé et enfoui sous le parking. Un mât multiprojecteurs sera installé sur le parking et budgétisé en 2016. La pose de prises guirlandes définitives au niveau des candélabres a été réalisée ce qui permet de sécuriser les branchements des illuminations.

Coût total de ces opérations : 8149 € TTC dont 2765 € TTC restant à la charge de la commune.

Travaux à venir

• Colombarium

Nous étudions la création d'un columbarium dans le nouveau cimetière afin d'y déposer des urnes cinéraires. Nous envisageons également l'aménagement d'un jardin du souvenir pour permettre aux familles de répandre les cendres de leurs défunts.

• Route de Montjoire

La station d'épuration étant finie, nous devons maintenant envisager les travaux permettant des nouveaux branchements à la STEP. Nous allons faire appel à un bureau d'étude pour maîtrise d'œuvre. Nous prévoyons dans un premier temps de desservir en réseaux d'assainissement une partie de la route de Montjoire (350m), de contrôler le réseau d'eau potable et pluvial, de prévoir l'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications puis dans un second temps d'urbaniser la départementale avec la création de trottoirs. L'enveloppe prévisionnelle pour ces travaux est estimée à 700 000 € HT.

Les associations

Comité des fêtes

Le Bureau :

Président d'honneur : B. GALY

Président : F. MEJA

Trésorier : J. LAFON

Secrétaire : M.C. PINEL

Boule Sportive de BAZUS (B.S.B.)

Le Bureau :

Président d'honneur : G. BOVO et L. MAILLE

Président : J.C BIAU 06.86.48.69.26.

Trésorier : C. GARCIA

Secrétaire : F. PRELLE

Tous les Mercredis – 21 h pétanque sur la place du Village

Presbytère de Saint-Loup Cammas

Secrétariat : 05.61.09.73.97

6 pl de l'Eglise 31140 ST LOUP CAMMAS

Email : paroisse.aucamvillestloup31@gmail.com

Lundi 16 h - 18 h Mardi et Jeudi 14 h 30 - 18 h

Mercredi 9 h - 12 h Vendredi 9h - 12h / 16h - 18h

Père Joseph BAVURHA BAHATI 06.73.63.23.77

Père : Jean GAKONA 06.13.37.56.49

A.C.C.A. – Les Chasseurs

Le Bureau :

Président d'honneur : B GALY

Président : A. MEJA

Trésorier : A. DARDENNE

Les anciens combattants

Le Bureau :

Président d'honneur : B. GALY

Président : M. BERTON

Trésoriers : R. BERTON et E. TERRANCLE

Secrétaires : R. BERTON et A. CAYRAC

Club Art'Color

Contact : R. LACOME / artcolor.flora@hotmail.fr

Club Omnisport et Loisirs

Présidente : N. COSSON 06 88 66 48 29

Bazus Band (association en cours de création)

Contact : E. RIVIERE 06 84 12 13 14

Groupement des Parents d'Elèves

Présidente : Jessica PERUCCHIETTI 06.71.52.82.90

Secrétaire : Marie-Blondine DOAZAN & Hervé PORTHEAULT

Trésorier : Éric LATAPIE & Sabrina GUEDON

L'AGENDA DES MANIFESTATIONS 2016

JANVIER

Dimanche 17: Vœux du Maire

Samedi 23 : Tournée croissants organisée par l'école maternelle

Dimanche 31 : Repas des Aînés organisé par la municipalité

FÉVRIER/MARS

Loto

Dimanche 13 : Après-midi jeux organisée par la municipalité

AVRIL

Trophées de pétanque Roger Rivayran et Louis Gleyzes

MAI

13-14-15 et 16 : Fêtes de la Pentecôte

Dimanche 15 : Dépôt de gerbe pour la commémoration du 8 mai

Lundi 16 : Concours de pétanque pour la fête locale

Samedi 21 et Dimanche 22 : Expo Art'Color (salle des fêtes)

JUIN

Intervillage de pétanque

Samedi 25 : Fête de la Musique

AOÛT

Samedi 27 : Tables Gourmandes organisées par la municipalité

SEPTEMBRE

Dimanche 18 : Vide grenier

Coupe d'été de la Pétanque

NOVEMBRE

Dépôt de Gerbe pour l'Armistice

DÉCEMBRE

Arbre de Noël des enfants

Les déchets sauvages

En raison des effets nocifs qu'ils produisent sur le sol, sur la flore et la faune, de la dégradation des sites et des paysages qu'ils occasionnent ou du risque de pollution qu'ils représentent pour l'air et les eaux, les déchets provenant des décharges sauvages portent gravement atteinte à l'environnement.

Outre le problème de la décharge sauvage, brute ou sous forme de dépotoir, se pose également fréquemment le problème connexe du dépôt de matériaux, notamment métalliques, sur les terrains des particuliers, qui constituent une forme de pollution visuelle.

Alors agissons ensemble et faisons de notre Village un lieu où il fait bon vivre.

Votre déchetterie la plus proche à Garidech (Route Nationale 88)



Bilan sur les radars pédagogiques

Deux radars pédagogiques ont été installés cette année sur notre commune, le premier route de Montastruc et le second D61 face au cimetière. Il faut rappeler que la limitation à ces endroits est fixée à 50 km/h.



Relevé des vitesses :

Radar route de Montastruc Sens vers Garidech		Radar D61 face au cimetière Sens vers Bazus	
Vit. < 30 km/h	4.66 %	Vit. < 30 km/h	4.59 %
31 < Vit < 50 km/h	27.64 %	31 < Vit < 50 km/h	63.25 %
51 < Vit < 70 km/h	59.94 %	51 < Vit < 70 km/h	31.88 %
71 < Vit < 90 km/h	7.60 %	71 < Vit < 90 km/h	0.28 %
≥ 90 km/h	0.15 %	≥ 90 km/h	NC

Pour la route de Montastruc, la vitesse moyenne est de 55 km/h, vitesse maximale 106 km/h.

Pour la D61 la vitesse moyenne est de 46 km/h, la vitesse maximale 85 km/h.

En conclusion il faut rouler moins vite !

Plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élu, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur notre commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques. Vous trouverez le DICRIM (Dossier d'Informations Communales des Risques Majeurs) document sur les risques encourus sur notre commune, joint dans le présent bulletin. Il vous faut lire et conserver précieusement ce document à votre domicile.



Notre correspondante locale «La Dépêche du Midi»

Le correspondant de la Dépêche du midi de notre village se nomme **Marie-Hélène d'HOFFELIZE**.

Ses nouvelles coordonnées: **06 30 20 76 84** et **mariehelenedhoffelize@gmail.com**

«Ma mission consiste à partager avec vous les actualités et l'histoire du village. Pour cela, j'ai besoin de vous. Merci de me prévenir quand il se passe quelque chose et de porter à ma connaissance, les faits historiques, les étrangetés que nous pourrions développer. Ce vivre ensemble est un élément important de cohésion et de lien social.»

Les installations autonomes

Un diagnostic de bon fonctionnement des installations autonomes a été réalisé conformément à la loi sur l'eau.

116 contrôles ont été effectués. 59 % des installations sont conformes, 17 % des installations sont non conformes et nécessitent des travaux mais de faible ampleur, 24 % des installations sont non conformes et demandent sous 4 ans une réhabilitation du système d'assainissement autonome.



Bilan de recensement

Le recensement de la population s'est déroulé début 2015. La commune compte 591 habitants. Nous tenons à remercier tous les habitants pour l'accueil qu'ils ont réservé à notre agent recenseur. Il faut rappeler que le résultat du recensement est très important. En effet, c'est sur ces données statistiques que l'Etat calcule les dotations que perçoit notre village. Les données ne sont en aucun cas transmises à d'autres administrations et restent la propriété de l'INSEE.

Santé

Depuis début novembre, deux nouveaux Médecins ont intégré les locaux du 5 avenue des Ecoles à Lapeyrouse-Fossat (05.61.82.87.45).

Dissolution du SIVOM du Girou

(Syndicat collectant les ordures ménagères et assimilés)

A compter du 1er Janvier 2016 la C3G reprend la gestion des ordures ménagères suite à la dissolution du SIVOM du GIROU. Les anciens bacs sont conservés.

Ce qui va changer :

- La TEOM (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères), auparavant comprise avec votre taxe foncière (montant établi à partir de la valeur locative du logement fixée par les services fiscaux) est remplacée par la redevance payable en 2 fois (mai et novembre). Elle est composée d'une part fixe (par foyer) et d'une part variable (nombre d'occupants).

Des déductions sont possibles (1/2 part pour garde alternée, enfant interne, résidence secondaire....)

- Valeur part fixe : 56.50€

- Valeur part variable : 84€ par occupant (max. 4 occupants)

- Modification des jours de collecte : ordures ménagères (bacs bordeaux) le **VENDREDI matin** et emballages recyclables (bacs jaunes) le **MERCREDI matin** des **semaines PAIRES**.

Le ruban de Möbius est apposé sur les emballages depuis 1970... Si le ruban de Möbius est affiché seul,

il signifie que le produit ou l'emballage est techniquement recyclable (sans garanti qu'il soit recyclé).

S'il est accompagné d'un pourcentage, il indique que le produit ou l'emballage contient des matières recyclées (le pourcentage en précisant la quantité).



URBANISME

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

L'article de Loi L-422.8 supprime la mise à disposition gratuite des services instructeurs de l'Etat pour les Communes membres d'un E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).



Face au retrait de la Direction Départementale des Territoires en matière d'instruction des actes liés à l'application du droit des sols, la C3G a mis en place un service commun chargé de la procédure d'instruction des autorisations : permis de construire / d'aménager / de démolir, déclaration de travaux, demande de C.U...

L'adhésion de la commune à ce service ne modifie en rien les compétences et obligations du Maire en matière d'urbanisme.

Les dépôts se font toujours en Mairie, la nouveauté c'est le coût pour chaque dossier déposé qui, aujourd'hui est à la charge de la commune (coût moyen par dossier environ 160 euros).

Marché

N'oubliez pas vos commerçants : Laurent le Pizzaiolo et Bruno le fromager vous attendent sur la place le mardi à partir de 18h.

Nos joies, nos peines

Naissances

Ils ont souri à la vie ...

26 janvier	LAURENT Aubin, Antoine, Michel
29 mai	MURATET ROUMENGAS Lénora, Danka, Anne, Geneviève
22 juillet	COTTIN Léo, Eric, Bernard

Décès

Ils nous ont quittés...

17 avril	DELPI Sylvie
30 avril	CONTAT Alexandre

Mariages

Ils se sont dit oui ...

20 juin	RUMEAU Eric et LACAN Isabelle
19 septembre	RIBEIRO CORDEIRO Artur et PINEL Magali

Rétrospective 2015



Les 80 ans de la Boule Sportive de Bazus
8 novembre



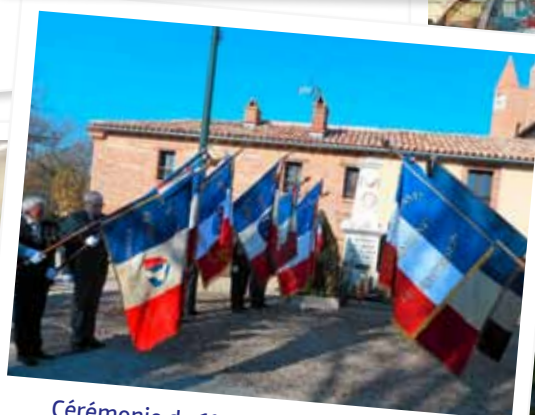
Voeux du maire - 18 Janvier



Arbre de Noël décoré
par les enfants de l'alaa



Exposition Art'Color - 5, 6, 7 Juin



Cérémonie du 11 Novembre en présence
des anciens combattants



Inauguration de la station - 10 octobre



Les tables gourmandes - 29 août



Après-midi jeux - 15 mars



Formation défibrillateur - 12 mars



L'arbre de Noël - 11 décembre



Fête de la musique - 20 juin

